



CSE ordinaire 29 octobre 2020

AVIS DES ELU-E-S CGT PE BZH SUR LE PROJET « NOUVEAU SUIVI »

Afin de réaliser des gains de productivité, la Direction Générale décide une nouvelle fois de « saucissonner » la mission de conseil à l'emploi en créant une nouvelle offre de service : « le nouveau suivi des demandeurs d'emploi ».

Si bien entendu, nous sommes favorables à ce que les privé-e-s d'emploi qui le souhaitent puissent être suivi-e-s à distance ponctuellement, ce que la Direction Générale propose va bien au-delà d'une simple modalité de contact.

En instaurant le « nouveau suivi », vous allez priver les demandeur-euse-s d'emploi qui accepteront d'entrer dans ce suivi de toute possibilité de rendez-vous physique avec leur conseiller-ère... sauf si le-la conseiller-ère perçoit une « baisse du niveau de confiance » du-de la DE dans sa recherche d'emploi. Il-elle pourra alors le-la renvoyer sur un-e conseiller-ère « accompagnement ».

Oubliés le chômage de masse, les plans de licenciements, les secteurs économiquement sinistrés, le manque de formation qualifiante, les salaires au SMIC, les temps partiels imposés ou la précarité galopante : si le-la privé-e d'emploi n'est pas recruté-e, rien à voir avec le marché du travail, c'est juste une question de manque de confiance en lui-elle ... pour certainement traverser la rue !

Si dans un 1er temps, le nombre de portefeuilles « nouveau suivi » semble limité à 2000 nationalement, avec Pix emploi et les potentiels ateliers prévus, la volonté de la Direction Générale semble bien être de pousser une majorité de privés d'emploi vers cette modalité.

A ce « nouveau suivi » uniquement numérique, se rajoute l'expérimentation du suivi mutualisé inter agence. La CGT pourrait se satisfaire que la Direction Générale sorte enfin d'une logique exclusive d'individualisation du suivi des travailleur-euse-s privé-e-s d'emploi mais il n'en est rien.

La Direction Générale prépare toutes les conditions pour que ce « nouveau suivi » ne soit plus réalisé dans les agences locales mais regroupé sur les plateformes centralisées départementales et/ou régionales ; avec le risque dans un 2nd temps, que les implantations territoriales soient revues à la baisse comme le préconise la Cour des comptes.

En ce sens, la CGT Pôle emploi Bretagne et ses élu-e-s au CSE émettent un avis négatif à la consultation sur la nouvelle offre de service « Nouveau Suivi »